



UNE AUTRE FAÇON  
D'ADMINISTRER, LOUER  
ET VENDRE VOS BIENS



## TARIF DES HONORAIRES

AGENCE D'ANNECY

EN VIGUEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017



### GESTION LOCATIVE

\*8.40 % TTC sur montant des encaissements (soit 7.00 % HT) (\*taux dégressif suivant montant des encaissements)

### GARANTIE LOYERS IMPAYÉS

2.40 % TTC sur le montant des encaissements (soit 2.00 % HT)

### LOCATION À USAGE D'HABITATION (PART LOCATAIRE<sup>°°</sup>)

#### HONORAIRES POUR L'ORGANISATION DES VISITES, LA CONSTITUTION DU DOSSIER ET LA RÉDACTION DU BAIL

SURFACE*	MONTANT HT/M <sup>2</sup>	MONTANT TTC/M <sup>2</sup> **
jusqu'à 40 m <sup>2</sup>	8,33 € (ou 6,66 €**)	<b>10,00 € (ou 8,00 €**)</b>
de 41 m <sup>2</sup> à 90 m <sup>2</sup>	6,66 €	<b>8,00 €</b>
supérieure à 91 m <sup>2</sup>	5,00 €	<b>6,00 €</b>

#### HONORAIRES POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE

SURFACE*	MONTANT HT/M <sup>2</sup>	MONTANT TTC/M <sup>2</sup> **
jusqu'à 40 m <sup>2</sup>	1,66 €	<b>2,00 €</b>
de 41 m <sup>2</sup> à 90 m <sup>2</sup>	1,25 €	<b>1,50 €</b>
supérieure à 91 m <sup>2</sup>	0,00 €	<b>0,00 €</b>

\* montant plafonné à **un mois de loyer**, hors charges locatives

\*\*montant applicable pour les communes hors agglomération annécienne (zone tendue - décret 2014-890 du 1er août 2014)

### LOCATION À USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

12.00 % TTC du loyer annuel hors charges (soit 10.00 % HT) à la charge du preneur (incluant frais rédaction de bail)

### RÉDACTION D'ACTES

Rédaction de bail professionnel ou commercial 5.00 % TTC<sup>°</sup> du loyer annuel

Renouvellement du bail professionnel ou commercial 3.00 % TTC<sup>°</sup> du loyer annuel

### HONORAIRES DE TRANSACTION

PRIX DE VENTE DU BIEN (locaux à usage d'habitation ou professionnel)	HONORAIRES
de 0,00 € à 50 000 €	Forfait 3 000 € TTC
de 50 001 € à 152 500 €	7.00 % TTC
de 152 501 € à 305 000 €	6.50 % TTC
+ de 305 000 €	6.00 % TTC
Garage & Parking	10.00 % TTC
Terrain	10.00 % TTC

° TVA: taux en vigueur de **20.00 %**

°° La part d'honoraires de location imputée au propriétaire bailleur reste libre mais ne doit en aucun cas être inférieure à celle réclamée au locataire pour les deux postes considérés

PS Il est possible que les conditions de rémunération, ci-avant précisées, varient à la baisse à la suite de l'obtention d'une remise particulière débattue contractuellement ou offerte à certains clients

**AUCUN HONORAIRE, AUCUNE COMMISSION ET AUCUN FRAIS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT N'EST DÛ AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT**

[www.2a-immo.fr](http://www.2a-immo.fr)



UNE AUTRE FAÇON  
D'ADMINISTRER, LOUER  
ET VENDRE VOS BIENS



## TARIF DES HONORAIRES

AGENCE D'AIX-LES-BAINS

EN VIGUEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018



### GESTION LOCATIVE

\*8.40 % TTC sur montant des encaissements (soit 7.00 % HT) (\*taux dégressif suivant montant des encaissements)

### GARANTIE LOYERS IMPAYÉS

2.40 % TTC sur le montant des encaissements (soit 2.00 % HT)

### LOCATION À USAGE D'HABITATION (PART LOCATAIRE<sup>°°</sup>)

#### HONORAIRES POUR L'ORGANISATION DES VISITES, LA CONSTITUTION DU DOSSIER ET LA RÉDACTION DU BAIL

SURFACE*	MONTANT HT/M <sup>2</sup>	MONTANT TTC/M <sup>2</sup> **
jusqu'à 40 m <sup>2</sup>	6,67 €	<b>8,00 €</b>
de 41 m <sup>2</sup> à 90 m <sup>2</sup>	5,83 €	<b>7,00 €</b>
supérieure à 91 m <sup>2</sup>	5,00 €	<b>6,00 €</b>

#### HONORAIRES POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE

SURFACE*	MONTANT HT/M <sup>2</sup>	MONTANT TTC/M <sup>2</sup> **
jusqu'à 40 m <sup>2</sup>	1,66 €	<b>2,00 €</b>
de 41 m <sup>2</sup> à 90 m <sup>2</sup>	1,25 €	<b>1,50 €</b>
supérieure à 91 m <sup>2</sup>	0,00 €	<b>0,00 €</b>

\*surface arrondie au m<sup>2</sup> inférieur/\*\* montant plafonné à **un mois de loyer**, hors charges locatives

### LOCATION À USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

12.00 % TTC du loyer annuel hors charges (soit 10.00 % HT) à la charge du preneur (incluant frais rédaction de bail)

### RÉDACTION D'ACTES

Rédaction de bail professionnel ou commercial 5.00 % TTC<sup>°</sup> du loyer annuel

Renouvellement du bail professionnel ou commercial 3.00 % TTC<sup>°</sup> du loyer annuel

### HONORAIRES DE TRANSACTION

PRIX DE VENTE DU BIEN (locaux à usage d'habitation ou professionnel)	HONORAIRES
de 0,00 € à 75 000 €	Forfait 6 500 € TTC
de 75 001 € à 120 000 €	Forfait 7 500 € TTC
de 120 001 € à 250 000 €	7.00 % TTC
de 250 001 € à 340 000 €	6.00 % TTC
+ de 340 001 €	5.00 % TTC
Garage & Parking ou Terrain	10.00 % TTC

° TVA: taux en vigueur de **20.00 %**

°° La part d'honoraires de location imputée au propriétaire bailleur reste libre mais ne doit en aucun cas être inférieure à celle réclamée au locataire pour les deux postes considérés

PS Il est possible que les conditions de rémunération, ci-avant précisées, varient à la baisse à la suite de l'obtention d'une remise particulière débattue contractuellement ou offerte à certains clients

**AUCUN HONORAIRE, AUCUNE COMMISSION ET AUCUN FRAIS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT N'EST DÛ AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT**

[www.2a-immo.fr](http://www.2a-immo.fr)



UNE AUTRE FAÇON  
D'ADMINISTRER, LOUER  
ET VENDRE VOS BIENS



## TARIF DES HONORAIRES

AGENCE DE RUMILLY

EN VIGUEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018



### HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

PRIX DE VENTE DU BIEN	LOCAUX À USAGE D'HABITATION	LOCAUX COMMERCIAUX	TERRAINS À BÂTIR
jusqu'à 50 000 €	10 %	10 %	10 %
de 50 001 € à 150 000 €	7 %	7 %	8 %
de 150 001 € à 300 000 €	6 %	6 %	7 %
+ de 300 001 €	5 %	5 %	6 %
Estimations	GRATUIT		

TVA: taux en vigueur de **20.00 %**

**AUCUN HONORAIRE, AUCUNE COMMISSION ET AUCUN FRAIS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT N'EST DÛ AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT**

[www.2a-immo.fr](http://www.2a-immo.fr)